

Soumettez votre candidature avant le 1er mars 2019!

Élément majeur des Programmes d'Excellence en Copropriété (PEC) de l'Institut de la copropriété du Québec (ICQ), la remise des prix CondoLys est une occasion unique de reconnaître le savoir-faire ainsi que l'excellence en matière de gestion et d'administration des syndicats de copropriété du Québec, et ce, en soulignant le dévouement et le travail des copropriétaires œuvrant sur les conseils d'administration. La remise des prix CondoLys aura lieu le samedi 27 avril 2019 dans le cadre de l'événement Condo Weekend au Château Royal de Laval.

OBJECTIFS

- Reconnaître l'excellence de la gestion des administrateurs de syndicats de copropriété du Québec;
- Souligner le dévouement et l'engagement des administrateurs de syndicats;
- Valoriser la rigueur de l'application des Lois et de la déclaration de copropriété;
- Promouvoir les intérêts communs des syndicats de copropriété du Québec.

AVANTAGES À PARTICIPER

- Bénéficier d'une notoriété et d'une reconnaissance auprès du grand public et du milieu des acteurs du marché de la copropriété;
- Profiter d'une visibilité médiatique à la grandeur du Québec;
- Valoriser son syndicat de copropriété et l'ensemble de ses copropriétaires;
- Aucun frais pour participer;
- Jouir d'un endossement d'excellence de ses pairs.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Tout syndicat de copropriété du Québec;
- Être en règle auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ);
- Compléter le formulaire de mise en candidature;
- Respecter la date limite du 1^{er} mars 2019 pour transmettre votre candidature.

CATÉGORIES (3)

- Syndicat de moins de 50 unités;
- Syndicat de 50 à 100 unités;
- Syndicat de plus de 100 unités.

REMISE DES PRIX CONDOLYS

Les finalistes des trois catégories seront annoncés dans l'édition Printemps 2019 du magazine Copropriété Plus et les grands gagnants seront dévoilés lors du Condo Weekend du 27 avril 2019 à Laval. Les gagnants se verront remettre une plaque honorifique.

CONFIDENTIALITÉ

L'Institut de la copropriété du Québec (ICQ), la Fédération des copropriétaires du Québec (FCQ) ainsi que les membres du jury garantissent la confidentialité des dossiers et s'engagent d'une façon formelle à ne divulguer aucune information à l'égard des dossiers de mise en candidature.

JURY

Les membres du jury se réservent le droit de ne pas remettre de Prix **CondoLys**, et ce, dans toutes les catégories du concours.

PRÉSENCE À LA REMISE DES PRIX

Le syndicat de copropriété devra avoir minimalement un représentant officiel sur place afin d'être présenté comme finaliste ou comme récipiendaire du prix de sa catégorie.

SOUMISSION DE VOTRE CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, veuillez compléter le formulaire de mise en candidature ci-joint et le faire parvenir par courrier électronique avant le 1^{er} mars 2019 à :



À L'ATTENTION DE : M. Guy Thouin ADRESSE DE RETOUR : info@institutcopropriete.ca